

M'engager au sein de ma caisse, c'est possible!

Le Mouvement Desjardins se distingue depuis toujours par sa nature démocratique selon laquelle chaque membre d'une caisse est également un décideur potentiel. Au fil des décennies, le principe «un membre, un vote» s'est toujours maintenu, mais les moyens d'expression offerts à chacun des 5,8 millions de membres de Desjardins sont dorénavant plus nombreux et mieux adaptés. Il en existe certainement un pour vous!

Dans la vie de tous les jours, les gens ont peu d'occasions d'influencer les décisions économiques qui les concernent. Le Mouvement Desjardins est la seule institution financière au Québec qui exerce la démocratie participative; il devient ainsi l'un des rares leviers dont disposent ses membres pour intervenir dans leur vie économique. Être membre d'une caisse Desjardins, c'est avoir le pouvoir et la possibilité de prendre position sur des dossiers qui nous tiennent à cœur. Plus il y a de participation aux instances du Mouvement, plus la diversité des points de vue se fait entendre, plus la démocratie s'exerce!

Mais, là encore, l'engagement individuel demeure la pierre d'assise de toute instance démocratique. Voici quelques avenues à explorer selon vos intérêts et votre disponibilité.

La première porte d'entrée: l'AGA

Pour exercer mon droit de vote, la participation à l'assemblée générale annuelle¹ (AGA) de ma caisse est la première démarche d'engagement que je peux entreprendre en tant que membre. J'y rencontrerai les dirigeants élus de ma caisse, prendrai connaissance des activités et des orientations de l'année, voterai pour élire les nouveaux administrateurs et pour déterminer le versement de la ris-

tourne², me prononcerai sur des sujets d'importance pour moi et pour ma caisse.

C'est également à l'AGA que chaque membre a la possibilité de se faire élire à l'un des postes de dirigeant du conseil d'administration ou du conseil de surveillance. Comme administrateur, mon rôle est de veiller au développement de ma caisse afin qu'elle poursuive ses buts: permettre à tous ses membres, peu importe l'étendue de leurs besoins, l'accès de façon adaptée à des services financiers de qualité, en leur assurant des avantages financiers concrets et un service humain empreint de considération et contribuer à leur éducation coopérative, économique et financière, de même qu'au développement de la coopération et de son milieu.

Un engagement local, régional ou Mouvement?

Mon poste d'administrateur au conseil d'administration de ma caisse me passionne et j'ai davantage de temps pour m'engager? Les structures démocratiques du Mouvement Desjardins se déploient également au niveau de la région et du Mouvement. Au niveau régional, avec l'assemblée générale régionale des caisses et l'assemblée générale des caisses

Conseil d'administration (5 à 15 membres)

Responsabilités

- Respect de la mission, des valeurs et de la nature distinctive de la caisse
- Gestion stratégique
- Gestion de la performance
- Encadrement de la direction générale
- Gestion des risques
- Relations avec les membres et le milieu et communication stratégique

Fréquence des rencontres: une fois par mois

Conseil de surveillance (3 ou 5 membres)

Responsabilités

- Éthique et déontologie
- Coopération
 - Exercice de la démocratie
 - Information et accompagnement sur les plans coopératif, économique et financier
 - développement durable du milieu et intercoopération
 - valeurs coopératives et permanentes, pratiques commerciales et pratiques de gestion

Fréquence des rencontres: trois ou quatre fois par année



de groupes, laquelle élit un conseil des représentants dans chacune des 16 régions et des caisses de groupes; au niveau Mouvement, avec l'assemblée des représentants, l'assemblée générale de la Fédération et le congrès d'orientation³.

Je m'intéresse à un projet particulier?

Que mes intentions se portent sur le développement de l'offre faite aux jeunes, l'accès privilégié pour les aînés ou encore le service éducatif sur la gestion budgétaire familiale, voilà autant de projets qui concernent ma communauté, que je peux soumettre à la direction de ma caisse et auxquels je peux contribuer comme membre. Chaque caisse peut mettre sur pied ses propres comités pour répondre aux préoccupations de ses membres, à certains types de clientèles et aux besoins du milieu où elle est enracinée. Parfois, il suffit de se joindre aux comités existants, alors qu'en d'autres occasions les membres peuvent proposer la création d'un comité. C'est aussi cela la démocratie participative!

Une place de choix pour les jeunes

J'ai entre 18 et 30 ans, j'aime l'action, je veux aller loin dans mon engagement. Ça tombe bien parce que l'éducation et la relève sont au cœur de l'action du Mouvement Desjardins. Avec le programme Jeune dirigeant stagiaire, Desjardins m'offre la possibilité de vivre une expérience nouvelle et de me bâtir un réseau de contacts personnels et professionnels au sein du plus grand groupe coopératif au Canada.

Le programme Jeune dirigeant stagiaire me permet de faire un stage pratique au conseil d'administration ou de surveillance d'une caisse, en me joignant aux dirigeants élus. Il suffit de vérifier la disponibilité de ma caisse à m'accueillir et de soumettre ma candidature⁴.

La consultation, une avenue pour tous

Le temps me manque pour m'investir dans les activités de ma caisse, mais je tiens à ce que mes opinions soient prises en considération lorsqu'il est question de mes services financiers. Les caisses et le Mouvement Desjardins mettent en œuvre différents moyens pour consulter leurs membres sur les divers sujets qui les touchent de près. Internet facilite grandement la consultation individuelle et permet même d'établir un lien direct entre le membre et sa caisse. Quelques minutes de mon temps, un « clic » sur www.desjardins.com et me voici en lien avec ma caisse et chacun des services du Mouvement Desjardins. Bien sûr, je pourrai toujours m'adresser directement au personnel ou aux dirigeants de ma caisse, puisque la proximité avec les membres demeure une priorité pour Desjardins.

Et mes compétences?

Contrairement à la croyance populaire, il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences particulières en comptabilité ou en analyse financière pour s'engager au sein d'un comité ou devenir dirigeant chez Desjardins. Bien connaître son milieu, avoir le sens des priorités, le goût du défi, le désir d'apprendre, de s'engager et de travailler en équipe sont autant de qualités qui vous permettront de réaliser de grandes choses chez Desjardins! **D**

1. Les AGA des caisses ont lieu habituellement aux mois de mars et avril. Les dates sont annoncées à l'avance dans les médias locaux.

2. Le cas échéant et au Québec seulement.

3. Pour obtenir le détail des instances démocratiques du Mouvement Desjardins, consulter le www.desjardins.com sous l'onglet À propos de Desjardins.

4. Postulez en ligne sur www.desjardins.com.